

Emploi du portfolio européen des langues à l'échelle de l'établissement scolaire

Étude de cas – Hongrie

Zsuzsa Darabos

Résumé

- Lauder Javne School, Budapest, une école communautaire juive avec des élèves de l'école maternelle jusqu'à la fin de la scolarité
- 547 élèves (école maternelle exclue)
- La plupart des élèves ont le hongrois comme langue maternelle, quelques-uns sont bilingues, et quelques-uns viennent d'autres pays (par exemple Royaume Uni, Colombie, Turquie)
- Langues enseignées: hongrois (langue de scolarisation/discipline scolaire), hébreu (première langue étrangère), anglais (deuxième langue étrangère; il y a aussi un programme bilingue avec l'anglais), français, allemand, italien, espagnole (troisièmes langues étrangères)
- Modèles de PEL employés: 15.2001 (modèle hongrois pour apprenants du secondaire); 105.2010 (modèle espagnol en ligne pour apprenants du secondaire)
- Étendue du projet: 5 enseignants, 5 langues (anglais, français, allemand, italien, espagnol) et 70 élèves

Le projet hongrois a été entrepris avec le soutien officiel; en Hongrie l'introduction du PEL a été associée à des réformes du curriculum. Le projet a associé la dimension interculturelle au plurilinguisme. L'école juive qui a accueilli le projet hongrois envoie en effet chaque année un groupe d'élèves du 10^e degré en voyage d'études en Israël. Là-bas ils emploient l'anglais et l'hébreu (et parfois le hongrois) pour entrer en contact avec une culture à laquelle ils appartiennent déjà. Ceci les stimule à chercher d'autres expériences interculturelles et plusieurs d'entre eux visitent d'autres pays et prennent part à des rencontres internationales pour la jeunesse juive. L'expérience du plurilinguisme et de l'interculturalité est par ailleurs vécue au quotidien grâce à la présence dans l'école d'étudiants étrangers ou ayant d'autres langues de la maison et grâce à l'organisation d'événements sportifs ou culturels. Dans le projet hongrois, la préparation des enseignants a été guidée par une liste de contrôle d'éléments à prendre en compte et l'évaluation a été menée par l'intermédiaire de questionnaires.

Description du contexte

L'établissement scolaire Lauder Javne se trouve dans le 12^e arrondissement de Budapest, capitale de Hongrie.

Le Lauder Javne est un établissement communautaire juif ayant des élèves à partir de l'école maternelle jusqu'au baccalauréat. A partir du secondaire il offre la formation traditionnelle de lycée et une formation professionnelle en plus avec une année d'études supplémentaire.

Le nombre total des élèves de l'établissement – sans compter ceux de l'école maternelle est 547.

La majorité des élèves a le hongrois comme langue maternelle, certains sont bilingues et il en y a également des élèves venus d'autres pays (p. ex. Angleterre, Colombie, Turquie). Sont nombreux les élèves en cas de difficultés d'apprentissage (pex. dislexie, disgraphie).

La première langue étrangère enseignée est l'hébreu qui n'est plus obligatoire à partir de la 9^e année (14/15 ans) .

La deuxième est l'anglais (à la suite de la 8^e année, il y a une année facultative d'enseignement renforcé de l'anglais et de l'informatique). Il existe également un programme d'enseignement en anglais.

La troisième langue étrangère peut être l'allemand, l'espagnol, le français et l'italien (à partir de l'année scolaire en cours on n'offrira que le français et l'espagnol.) Ezt inkább a végére írnám.

Les langues sont enseignées en quatre cours de 45 minutes par semaine ; le nombre maximum d'élèves à l'intérieur d'un groupe est limité à seize.

La version du PEL utilisée est la version hongroise validée pour les 12 ans+ et la version espagnole en ligne

Cinq langues : anglais, allemand, espagnol, français et italien, cinq professeurs et 70 élèves d'une même promotion sont impliqués dans le projet durant deux années scolaires (2008-2010)

Les élèves impliqués sont de 15-16 ans ; leur niveau est intermédiaire pour l'anglais et débutant pour les autres langues

La motivation principale à la réalisation du projet a deux composants : la réforme du baccalauréat dans l'esprit du CECR et le renforcement des LV3.

La motivation des élèves pour l'autonomie et la transparence dans l'apprentissage des langues sont les objectifs principaux visés par le projet

La direction de l'établissement est favorable à toute initiative novatrice mais l'initiative venait du bas vers le haut, de la part du professeur d'allemand

Mes collègues n'ont aucune expérience préalable d'emploi du PEL, quant à moi, je suis le projet européen depuis 1996 en tant que coordinatrice nationale.

Dispositions organisationnelles

Le projet a été coordonné par moi-même en tant que coordinatrice nationale du PEL et professeur de français de l'établissement, en liaison avec la directrice pédagogique de l'établissement

A la suite d'une présentation générale du PEL auprès de tous les professeurs de langues étrangères de l'établissement, 6 professeurs se sont portés volontaires à l'introduction du PEL dans l'un de leurs groupes. Le choix du groupe a visé la plus grande concentration à l'intérieur de l'équipe d'enseignants, ce qui nous a amenés à utiliser le PEL dans une seule classe dont les élèves

apprenaient l'anglais en LV1 continuaient soit l'hébreu ou ont commencé une troisième langue (allemand, espagnol, français ou italien) en LV 2). Notons cependant que la participation des élèves, tout comme celle des professeurs repose sur le volontariat.

Tous les enseignants de l'établissement peuvent avoir une bourse s'il participe à un projet proposé par l'établissement pendant une année scolaire. L'un des sujets est le travail avec le PEL.

Comme tous les enseignants concernés travaillent dans la même salle de travail, nous discutons sans aucune formalité pendant les pauses ou les « trous » de nos emplois de temps. Ces discussions se portent surtout sur des questions pédagogiques pragmatiques telles que les questions posées par les élèves ou un dilemme d'enseignant ou encore le partage des expériences positives. Il est prévu cependant 3 réunions annuelles pour discuter

- du choix du modèle PEL, les modalités de la présentation auprès des élèves, la formulation de nos programmes, les types d'activités ou d'évaluation conformes à l'esprit du PEL
- des expériences du premier semestre et la projection de l'étape suivante
- du bilan des expériences de l'année et la formulation des généralisations possibles

Les enseignants partagent leurs expériences par discussions formelles et informelles. Les documents modalisants sont la formulation du programme annuel pour les parents et pour l'établissement, rédigé en hongrois et l'harmonisation des évaluations. Pour le reste, il n'y a pas de mise en commun directe de matériel commun car nous représentons chacun une langue étrangère différente.

Les enseignants de différentes langues ne partagent pas forcément la même approche de l'enseignement/apprentissage des langues. Malgré une formation assumée d'une même université les différences viennent des cultures méthodologique de chaque langue concernée. L'intérêt du projet est justement de concrétiser et d'échanger nos approches. Nous pratiquons en quelque sorte une autoformation permanente : l'utilisation du PEL étant elle-même un fil conducteur de réflexions sur nos approches et nos pratiques.

Nous disposons de tous les guides pédagogiques disponibles en Hongrie.

Le PEL n'est pas distribué gratuitement à chaque élève, mais nous avons eu une réduction de 10 % de la part de l'Éditeur.

Exploitation pédagogique du PEL

La transparence des objectifs du programme annuel, la transparence des objectifs et du contenu d'une unité d'apprentissage, la cohérence des démarches, des activités et de l'évaluation des acquis et la cohésion de ces éléments avec les descripteurs du PEL permettent aux élèves de se positionner et de se donner des objectifs à atteindre.

L'auto-évaluation systématique en une langue guidée par le professeur permet de le faire en autonomie complète dans une deuxième (ou d'une troisième langue). La réflexion sur le progrès et d'autres expériences lors de l'apprentissage de la langue LV1 peut favoriser la réussite en LV2 soit en tirant profit de tout ce qui était positif, soit en évitant de ce qui était négatif. Nous proposons plus au moins systématiquement des activités communes pour les élèves apprenant les différentes langues latines. (P.ex. projection des films en version originale.)

Comment sont-ils aidés ? Plusieurs possibilités aident les élèves dans leur exploration de la dimension interculturelle de l'apprentissage langagier et du plurilinguisme. Un groupe d'élèves de la 10^e année (16 ans) effectuant un voyage d'études en Israël découvre tous les ans, la sensation d'utiliser l'anglais et l'hébreu (et même le hongrois) pour découvrir une culture qui est également la leur. Cette identification culturelle les amène à chercher d'autres expériences. Nombreux sont ceux qui font des séjours d'études dans de différents pays étrangers ou participent en été au rencontres

internationales de jeunes juifs. Les élèves étrangers ou de deux langues maternelles représentent une dimension interculturelle et plurilingue au quotidien de l'établissement à quoi s'ajoutent d'autres événements comme une dégustation de produits de la cuisine internationale réalisée par des élèves ou des concours d'anglais portant sur de différents pays anglophones ou l'accueil des visiteurs étrangers.

Nous organisons tous les ans minimum un événement auquel participent toutes les langues enseignées.

Evaluation de l'emploi du PEL à l'échelle de l'établissement scolaire

Notre évaluation sert

- au maintien de la transparence des objectifs et de l'évaluation,
- à l'autonomie des élèves dans le processus d'apprentissage,
- à une coopération plus étroite entre les professeurs de langue

Le maintien de la transparence des objectifs et de l'évaluation : Nous constatons que la formulation des objectifs basée majoritairement sur les descripteurs du PEL est possible dans le cas de toutes les langues étrangères et permet une meilleure visibilité du processus d'apprentissage à tous les acteurs, à savoir aux élèves, aux parents et à la direction. (Annexe 1)

Cette approche – et le carnet électronique utilisé dans notre établissement - permet également une évaluation plus détaillée. Chaque semestre, nous y faisons apparaître des activités par unités d'apprentissage, la date, le descriptif et le résultat. Pour cela nous pouvons utiliser des critères principaux (note(s), points, pourcentage, texte) et des critères secondaires (note(s), points, pourcentage, texte). Les activités traditionnelles (listes des mots, points de grammaires, compositions, traductions, productions orales etc) se transforment en activités d'expressions écrite et orale et de productions écrite et orale permettant également d'évaluer des compétences lexicales et grammaticales. Nous tâchons de trouver des activités qui peuvent être directement liées au PEL (biographie et dossier). Le contexte scolaire nous oblige cependant à évaluer également le travail à domicile et l'activité pendant les cours. Pour une meilleure motivation nous proposons aussi de projets personnels (p.ex. présentation d'un point de civilisation)

L'autonomie des élèves dans le processus d'apprentissage vise avant tout à apprendre à réaliser des tâches individuelles et en groupe, à formuler des objectifs, à s'auto-évaluer, c'est-à-dire à comprendre la notion du progrès dans l'apprentissage d'une langue, à reconnaître ce qui marche et où il y a une difficulté, comment trouver de l'aide à surmonter cette difficulté. Nous les encourageons à progresser selon leur propre rythme.

Une coopération plus étroite entre les professeurs de langue. Les activités autour du PEL nous ont amenés à une meilleure coopération entre nous surtout dans les activités proposées et des techniques de classes en général. Cette bonne entente a des retombés positifs aussi pour les élèves. Notre après-midi intitulé « Les langues entre elles » deviendra désormais tradition.

L'évaluation a porté sur quatre critères :

1. Impact sur les apprenants

Les élèves, dans l'ensemble, ont une bonne motivation pour le PEL. (La deuxième année ils ont géré seul l'emploi du PEL) Ils sont très favorables aux activités autour de la biographie. Ils se sont vite familiarisés avec les descripteurs surtout en se positionnant pour leur niveau d'anglais. Comme ils étaient à la fin d'une année d'apprentissage d'anglais ils ont pu juger leur choix d'examen de langue et leur chance de réussite. Pour les langues LV3, ils trouvent facilement des liens entre la biographie et le dossier. Ils se donnent des conseils d'apprentissage de langues

et ils adorent partager leurs expériences interculturelles. Ils ne portent aucun intérêt au passeport.. (Annexe 2)

2. *Impact sur les enseignants*

Mes collègues trouvent intéressant et utile notre projet autour du PEL en le considérant comme une forme d'auto-formation. La réflexion individuelle et partagée sur les pratiques (souvent routines) d'enseignements et l'évaluation ont changé leurs attitudes et façon d'aborder l'enseignement. Leur intérêt ne va pas au delà de cet enrichissement personnel. *Ils préfèrent moins le travail proprement dit avec le PEL et les élèves Ez a mondat nekem így nem egészen világos ?.* (Annexe 3)

3. *Impact sur l'établissement*

La direction attache une grande importance au projet et apprécie leur apport à la transparence, à l'évaluation et aux événements multilingues/pluriculturels.

4. *Impact sur l'apprentissage des langues*

L'équipe propose le PEL et ses accompagnements pédagogiques comme document de base pour tous les nouveaux professeurs de langue de l'établissement. Elle souligne l'importance de la conceptualisation de la part des enseignants de telles notions que l'autonomie, la transparence, la conscience, les stratégies, le plurilinguisme et l'interculturel.

Deux autres documents portant sur les différents aspects de l'introduction du PEL peuvent être utilisés. (Annexe 4, 5)

ANNEXE 1

L'objectif de l'apprentissage du **français en 9e année** est de

- motiver les élèves à apprendre cette langue,
- développer leurs compétences langagières,
- les aider à apprendre à apprendre et s'autoévaluer

On traitera 6 unités thématiques dans l'esprit du Cadre Européen Commun de Référence.

A la fin de l'année chaque élève pourra formuler ses acquis, correspondant au niveau A1 à l'aide des constatations suivantes :

- Je comprends les consignes simples
- Je comprends les affirmations essentielles concernant l'identité, les goûts et les traits de caractère d'une personne
- Je peux me présenter
- Je peux donner des informations essentielles sur moi-même et d'en demander à d'autrui
- Je peux dire ce que j'aime faire et pourquoi
- Je peux parler des affinités et des points communs entre des personnes
- Je peux exprimer mes préférences et donner des raisons de mon choix
- Je peux parler de mes activités quotidiennes et de mes habitudes
- Je peux faire des recommandations
- Je sais parler de mes vacances passées
- Je me débrouille avec des chiffres
- Je sais faire des courses
- Je sais décrire des objets
- Je sais organiser une activité en commune et négocier en groupe des tâches attribuées à chacun

- Je peux extraire les informations les plus importantes d'un texte simple et court
- Je peux comprendre l'idée générale de textes simples en donnant des informations et des descriptions courtes et simples

La répétition jouera un grand rôle pendant les cours, les devoirs ne poseront pas de difficultés inattendues et seront corrigés systématiquement individuellement et en groupe.

Des activités de contrôles portant sur la compréhension écrite, la compréhension orale, la production écrite et orale, le vocabulaire et la grammaire seront évaluées et/ou notées à la fin de chaque unité et seront complétées par 3 autres formes de contrôles à la fin des semestres et de l'année.

ANNEXE 2

A. Questionnaire proposé aux élèves à la fin de la première année d'utilisation

1. Juges-tu utile le PEL pour

- | | | |
|-------------------------------------------------------------|-----|-----|
| • comprendre à quoi sert d'apprendre une langue étrangère ? | Oui | Non |
| • que tu aies envie d'apprendre plusieurs langues ? | Oui | Non |
| • juger les connaissances en langues de quelqu'un ? | Oui | Non |
| • juger tes propres connaissances en langues ? | Oui | Non |
| • définir tes objectifs pour une unité d'apprentissage ? | Oui | Non |
| • te préparer et réussir à un contrôle ou un examen ? | Oui | Non |

2. As-tu un commentaire sur ce que le portfolio t'a apporté ?

B. Questionnaire proposé à l'élève qui apprend le français en semi-autonomie.

1. Avais-tu/As-tu des matières préférées ?
2. Te considères-tu plutôt littéraire ou scientifique ?
3. Quelles langues as-tu appris/apprends-tu à l'école ? Et en dehors de l'école ?
4. Vois-tu un rapport entre ces apprentissages ?
5. Si oui, lequel ? Si oui, comment pourrais-tu le décrire ?
6. D'où viens ton goût pour l'apprentissage des langues ?
7. Pourrais-tu citer quelques expériences culturelles à propos des langues ?
8. Donne quelques exemples de ce que tu as aimé dans notre apprentissage du français ?
9. Quels conseils donnerais-tu à quelqu'un qui veut
 - a) apprendre plusieurs langues ?
 - b) réussir dans l'apprentissage des langues ?
10. A propos, comment définirais-tu la notion de réussite dans l'apprentissage de langues ?
11. Comment serais-tu capable de gérer (seul) ton apprentissage ?

ANNEXE 3

A. Questionnaire proposé aux professeurs participants au début du projet

1. Qu'est-ce qui t'a attiré le plus à participer à notre projet ?
 - a. C'est bien vu par la direction
 - b. Je voulais voir le fonctionnement dans la pratique
 - c. J'en ai entendu parler dans des milieux professionnels
 - d. Cela motivera mes élèves
 - e. On apprend toujours quelque chose
2. Quel aspect du PEL t'a attiré le plus à la suite de la présentation générale ?
 - a. la transparence
 - b. l'auto-évaluation
 - c. apprendre à apprendre
 - d. le plurilinguisme
 - e. le multiculturel

B. Questionnaire proposé à la fin du premier semestre

1. As-tu réussi à formuler tes objectifs d'enseignement à la base du PEL ?
2. A quel moment as-tu introduit le PEL dans le groupe ?
3. A quelle fréquence l'as-tu utilisé ?
4. Quelle était la réaction des élèves ?
5. As-tu eu des élèves qui n'avaient pas son PEL ? Si oui, comment as-tu géré cette situation ?
6. As-tu quelque chose à signaler ?

C. Questionnaire proposé à la fin de la première année

1. Serais-tu prêt(e) à continuer le projet pendant l'année à venir ? Pourquoi ?
2. Si oui, quels aspects du PEL développeras-tu davantage ?

D. Questionnaire proposé à la fin du projet

1. Quels aspects du PEL juges-tu les plus importants pour
 - ton propre enseignement ?
 - les élèves et les parents ?
2. En quoi l'utilisation du PEL a changé
 - ton enseignement ?
 - l'apprentissage des élèves ?
3. Penses-tu que le PEL est un outil utile pour
 - une meilleure préparation à des examens de langue ?
 - le renforcement des LV3 ?

4. Serais-tu d'accord l'introduction du PEL au niveau d'établissement ?
- Si oui, dans quelles conditions ?
 - Si non, pourquoi ?

ANNEXE 4

Documents recommandés à tous nos professeurs de langues

A. Fil conducteur pour une présentation du PEL auprès d'un public de professeurs de langues

Les possibilités offertes par le PEL

1. Le PEL est la propriété de l'élève (en tant que citoyen européen)
2. L'élève prévoit, projette, suit et documente son enseignement des langues
3. Le professeur projette et documente son enseignement de sorte qu'il soit transparent pour ses élèves, ses collègues, ou une tierce personne
4. Pour cela
 - a. Le professeur construit son enseignement d'unités d'enseignement
 - b. Il forme des utilisateurs de langues
 - c. Il choisit et projette son enseignement selon ces critères
 - d. Pour le choix de ses démarches il prend en considération les demandes/exigences spécifiques des ses élèves
 - e. Il prend également en considération les possibilités offertes en dehors des cours
 - f. Il transmet d'une manière vivante l'aspect interculturel des langues
 - g. Par la richesse adéquate et variée de ses démarches il reste toujours motivant pour ses élèves
 - h. Il utilise un système d'évaluation transparent et nuancé
 - i. Il a un comportement positif
 - j. Il attache une importance au développement de l'autonomie des élèves
 - k. Il crée un aspect favorable pour l'apprentissage de plusieurs langues
 - l. Il est capable de reformuler son propre rôle de professeur et de trouver des partenaires adéquats

B. Feuille d'auto-évaluation

1. Je peux présenter les objectifs du PEL, <i>par exemple à un autre professeur de langues.</i>		
2. Je peux me référer aux différents niveaux, <i>dire par exemple où j'en suis avec mon groupe de langues</i>		
3. Je peux présenter les différents modèles de PEL, <i>expliquer, par exemple, les différences.</i>		
4. Je peux argumenter pour l'intérêt du PEL en donnant des exemples pratiques et <i>j'utiliserais pour cela par exemple...</i>		
Je peux présenter, en me référant à des connaissances solides, le PEL.		
J'ai encore besoin d'aides pour :		

1. Je peux dire à quoi faire attention pour introduire le PEL dans sa classe de langues, <i>par exemple définir les objectifs.</i>		
2. Je peux coordonner mon travail en utilisant le PEL et le manuel, <i>par exemple dans la définition des tâches à réaliser.</i>		
3. Je peux intégrer l'utilisation du PEL dans ma programmation, <i>par exemple y prévoir les plages horaires.</i>		
4. Je peux sélectionner et je peux programmer des activités, <i>par exemple des formes d'évaluation</i> qui permettent aux élèves de gérer leur PEL:		
Je peux programmer mon enseignement et y intégrer l'utilisation du PEL.		
Mes projets et l'aide dont j'aurai besoin pour les réaliser :		

1. Je fais progresser systématiquement toutes les compétences, <i>en utilisant par exemple des documents sonores.</i>		
2. Je peux donner des objectifs précis pour mes attentes, Je peux formuler mes attentes en terme d'objectifs précis, <i>parler par exemple de quelque chose à la base des critères donnés</i>		
3. Je peux proposer des activités qui aident les élèves à utiliser le PEL.		
4. Je définis les activités en partenariat avec des élèves, <i>par exemple, sélection des documents et la manière de les traiter.</i>		
5. Les élèves travaillent beaucoup en tandem ou en groupe et ont aussi leur responsabilité <i>par exemple dans le choix du partenaire.</i>		
L'élève est mon partenaire dans le processus d'apprentissage.		
Mes projets et l'aide dont j'aurai besoin pour les réaliser :		

1. J'évalue mes élèves de sorte qu'ils puissent prévoir leur progrès à réaliser.		
2. Je peux donner mes critères d'évaluation.		
3. Je prends l'élève pour partenaire dans la correction et dans l'évaluation, <i>par exemple je souligne seulement les erreurs au lieu de les corriger .</i>		
4. J'utilise d'autres formes d'évaluation que la notation traditionnelle, <i>j'utilise, par exemple les pourcentages.</i>		

J'évalue mes élèves en harmonie avec l'esprit du PEL.		
Mes projets et l'aide dont j'aurai besoin pour les réaliser :		

1. Je tâche d'avoir un maximum d'informations sur l'apprentissage des élèves ; j'attache une importance particulière au maintien de leur motivation, et du progrès individuel.		
2. J'essaie de créer des situations d'un apprentissage naturel des langues, <i>par exemple rencontre de natifs, internet...</i>		
3. Je parle volontiers de notre travail avec les élèves, les collègues et les parents.		
Je travaille beaucoup mais j'y trouve plaisir et je sens que je suis un bon professeur de langue.		
Mes projets pour l'avenir :		

ANNEXE 5

Questions à propos de l'enseignement des langues dans l'établissement

Quel rôle destinons-nous, mis à part les objectifs de son programme, à l'apprentissage de(s) langue(s) (p.ex. le développement des compétences (communicatives), la définition d'identité (culturelle), visée d'une meilleure carrière) ?

Quel rapport entre langue maternelle, langue d'apprentissage, langue étrangère ?

Quel rapport entre l'apprentissage de(s) langue(s) étrangère(s) et l'apprentissage des autres matières (p.ex. l'apprentissage des langues influence-t-il l'intérêt pour les autres matières ou/et inversement l'apprentissage des langues centrés sur l'intérêt pour certaines matières donne-t-il de meilleurs résultats) ?

Quelle concentration entre l'apprentissage de la langue maternelle et des langues étrangères (p.ex. de contenu, de méthodologie, d'ordre pragmatique) ?

Combien de langues étrangères proposer ? Quand ? Pourquoi ? Avec quels objectifs ? Pour qui ?

Comment articuler l'apprentissage de LV1 et celui de la langue maternelle ?

Comment articuler l'apprentissage des LV2, LV1 et de la langue maternelle ?

Quelles conséquences du fait que l'hébreu est la LV1 ?

Quelles sont les conséquences du fait que l'anglais est la LV2 suivant l'hébreu ?

Comment articuler/harmoniser les LV2 et LV3 ?

Serait-il souhaitable d'avoir des périodes d'apprentissage obligatoire de langues ? Selon quels critères ?

Que faire en cas d'échec ? Que faire en cas de résultat exceptionnel ?

Quand et sous quelles conditions un élève pourrait-il abandonner l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Comment assurer la transparence et la prévision ? (du point de vue des enseignants, du point de vue des parents)

Quelles coopérations entre enseignants d'une même langue ?